

COMMUNE DE
RENNENS

PLAN D'EXTENSION
FIXANT LA LIMITE
DES CONSTRUCTIONS
DE L'ARTERE 31

reliant l'artère 30 à la R.C. 76

Admis par la Municipalité de RENNENS dans sa séance du 5 avril 1967

Plan déposé au greffe municipal pour être soumis à l'enquête publique du 12 avril 1967 au 12 mai 1967

Le syndic: Le secrétaire:

Le syndic: Le secrétaire:

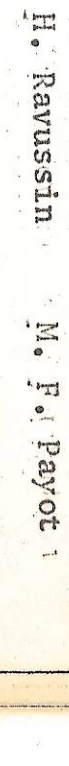


Adopté par le Conseil communal dans sa séance du 7 septembre 1967

Approuvé par le Conseil d'Etat du canton de Vaud, Lausanne, le 3 novembre 1967

Le président: Le secrétaire:

Le président: Le chancelier:



Echelle 1 : 500

BUREAU TECHNIQUE
A. VALLOTTON
RENNENS, LE 30 NOV. 1966

LEGENDE
Limite des constructions
nouvelle
radiée

